

Enquête sur la vision, les usages et les besoins en formation / sensibilisation des élus au paysage

Le paysage, le cadre de vie et l'aménagement qualitatif du territoire sont des enjeux auxquels les transitions écologique et énergétique donnent une nouvelle actualité (énergies renouvelables, biodiversité, gestion économe des sols...). Dans ce contexte, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a confié à son inspection générale, le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), la rédaction d'un plan d'action sur la formation et la sensibilisation au paysage des élus locaux. Ce plan d'action se fondera sur une enquête en ligne auprès des élus concernant leur vision, leurs réalisations, leurs projets et leurs besoins en la matière.

L'ANEM relaie cette démarche de connaissance à laquelle le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'observatoire des territoires de l'ANCT apporteront leur concours technique et méthodologique.

Il est demandé aux élus de bien vouloir répondre à cette enquête au moyen du questionnaire accessible [ici](#).

Le lien de connexion pour répondre à l'enquête est accessible jusqu'au 28 juin.

La synthèse des réponses sera diffusée cet automne.

En cas de difficultés :

- d'ordre technique, contactez le Cerema à l'adresse suivante :

@

- concernant le contenu des questions, contactez le CGEDD à l'adresse suivante :

@

Attention :

Avant de répondre, les élus doivent se munir du code Insee de leur commune ou de leur EPCI, accessible sur :

Il permettra une exploitation plus aisée des contributions.